

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 667**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Sellerie générale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

243 Cuirs et peaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

le titulaire de ce diplôme travaille dans la fabrication de revêtements de sièges de véhicules, de stores, de sangles et voileries de sport et de loisir, de bagagerie ou de bâches (toiles de stands, chapiteaux...). Il travaille des matières variées telles que les bois, cuirs, tissus, plastiques, caoutchoucs ou fibres de verre.

.Il prépare, fabrique, débite et coupe les modèles.

Il connaît les techniques de réalisation de patrons, dont il définit la forme, l'agrandissement et la réduction.

Il effectue des opérations de piquage, collage, soudage et finition (à la main ou à la machine).

Il propose et sélectionne les fournitures et accessoires.

Il sait intervenir lors des découpages, piquages, mises en forme, poses ou collage d u produit.

Il connaît les techniques de réparation et sait reproduire l'apparence des matières.

Il possède des connaissances esthétiques en matériaux, volumes et tendances. Il sait identifier les différents design de produits, les caractéristiques des mouvements de mode, les types de décors, matières ou couleurs, les styles et tendances.

Il travaille avec différents outils et supports tels qu'agrafes, renforts, compas, ciseaux manuels ou électriques, emporte-pièce, machines à coudre ou couteaux. Il assure l'entretien préventif des matériels dont il identifie anomalies et dysfonctionnements. Il connaît et applique les règles de sécurité.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises de sellerie

sellier-garnisseur

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1802 : Réalisation d'articles en cuir et matériaux souples (hors vêtement)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Mise au point d'un produit, préparation d'une fabrication - Mise en œuvre d'une fabrication - Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique - prévention santé environnement - Mathématiques et sciences - Education physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 667 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N°667 - Mise au point d'un produit, préparation d'une fabrication	Collecter les données de la demande Lire, analyser, classer et sélectionner les documents Proposer un choix technologique et esthétique Proposer un plan de travail Émettre et recevoir des informations.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 667 - BLOC N°2 DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 667 - Mise en oeuvre d'une fabrication	Organiser le poste de travail Effectuer les opérations de préparation, de débit Régler et mettre en oeuvre les matériels Effectuer les opérations d'assemblage, de finition Contrôler la qualité en cours et en fin de réalisation Assurer la maintenance de premier niveau.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 667 - BLOC N°2 DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N° 667 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	<p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. <p>HG et EMC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés <p>Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 667 - BLOC N°2 DE COMPETENCES N°4 fiche RNCP N° 667 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 667 - BLOC N°2 DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N° 667 - Éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 21 avril 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

arrêté du 17 décembre 1998